

ANS- Potigny
Art'z Salon de Coiffure- Potigny
Auto-École Dupont- Potigny
AXA Assurance Saint Pierre en Auge
Boulangerie Aux Miches Dorées- Potigny
Boulangerie Ratel Potigny
Centre équestre Soumont Saint Quentin
Château de Falaise
Cinéma Pathé Caen
Commune de Soumont Saint Quentin
Conseil Départemental du Calvados
Epi service Ussy
Festyland Caen
FOLLET Plomberie Falaise
Forme'o centre aquatique Falaise
Golba Peinture
Lasoret-Hamel Peinture- Falaise
Get out-Caen
Infini'tif- Ussy
Institut de beauté « l'art du soin »Potigny
Institut Natur'elles- Potigny
La Maison.fr- Falaise
La ferme de la Brèche- Soumont-saint-Quentin
Laser Game- Bretteville-sur-Odon
La Potignaise- Potigny
La Potine- Potigny
Le Verseau- Potigny
Les Bonnes Saveurs- Potigny
Memorial des civiles Falaise
MGS Automobiles- Potigny
Musée des Automates- Falaise
Musée de la mine Saint Germain le Vasson
Sculting Coiffeur- Falaise
Sporco- Argentan
Studio coiffure Falaise
Terroir dit vin
Zoo de Jurques



Dimanche 14 septembre 2025



Possibilité de
massage par
l'école de
Kinés
d'Aleçon



- Course 7,6 km
- Course 14,5 km
- Randonnée 6 km
- Randonnée 11 km
- Marche nordique sans challenge

Restauration possible sur place

Échauffement avant le départ !

Cette année nous venons en aide à l'association « LES PETITS OURSONS FALAISIENS »



Bulletin d'inscription individuel

- Course 7,6 kms Course 14,5 kms
- Randonnée 11 kms Randonnée 6 kms
- Marche Nordique 11 kms « sans challenge »

Nom Prénom:

Date de naissance: __/__/____ Sexe: F M

Adresse:

Code postal: Ville:

Adresse mail:

Téléphone:

Faites-vous partie d'un club d'athlétisme? oui non

Club:

Fédération:

N° de licence:

En application de la nouvelle réglementation, au retrait des dossards, les coureurs devront présenter les documents suivants:

- Licence athlé compétition ou athlé santé loisirs option running délivrée par la FFA ou un pass' running délivré par la FFA ou une licence délivrée par la FSCT, la FCGT ou l'ufolep mentionnant l'athlétisme datant de moins d'un an.

- Pour les non licenciés, un PPS Parcours de Prévention Santé de moins de 3 mois au jour de la course.

Pour les mineurs, **une autorisation parentale signée devra être fournie en plus du certificat médical.**

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement sans aucun recours extérieur.

J'autorise l'utilisation de mon image pour la presse écrite et les reportages vidéos.

Toute inscription non accompagnée du règlement ainsi que de la copie du certificat médical ou de la licence ne pourra être retenue ni remboursée.

À la mairie de Potigny, Place de la 1ère DB polonaise, 14420 Potigny

JUSQU'AU jeudi 11 septembre 2025 accompagné du règlement à l'ordre de « l'Association Potignaise de Course Hors Stade » (APCHS)



Programme

9h00 - Marche Nordique de 11 km 6 (6€ sur place)

9h00 - Randonnée de 11 km 6€ (6€ sur place)

9h00 - Randonnée de 6 km 6€ (6€ sur place)

10h30 - Course de 14,5 km 11€ (13€ sur place)

10h45 - Course de 7,6 km 9€ (11€ sur place)

Le présent règlement pourra être modifié par les organisateurs pour toutes raisons qu'ils n'auront pas à justifier, dans l'intérêt de la course.



Nouveauté: Cette année le PPS « Parcours de Prévention Santé » remplace le certificat médical pour les non licenciés et il est valide 3 mois le jour de la course. Il devra être présenté en version papier le jour de la course.

Inscriptions: Courses adultes ouvertes à toutes les personnes de plus de 16 ans le jour de la course. Le choix de la distance est définitif, aucune modification ne sera prise en compte après l'inscription.

Marche Nordique: pas de challenge pour la Marche Nordique



Inscription possible sur place à partir de 8h00 et jusqu'à 15 mn avant le départ.

Dossards: à retirer à partir de 8h00 le dimanche 14 septembre 2025 au gymnase de Potigny.

Parcours: circuit agréable et convivial en campagne et bois. Les parcours emprunteront une majorité de chemin boisé (fort dénivelé).

Sécurité: parcours non fermé à la circulation. Les coureurs devront se conformer aux consignes des signaleurs de course. La configuration du parcours ne nous permet pas d'accueillir les sportifs handicapés en toute sécurité.

Ravitaillement: Les ravitaillements sont au nombre de deux sur le parcours 7,6kms et de trois sur le 14,5kms.

Service médical: les secours seront assurés.

Assurance: souscrite par l'association pour leur responsabilité civile. Tout autre accident ne sera pas assuré. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol.

Récompenses: un lot à chaque participant.

Tout coureur sera systématiquement mis hors course en cas de non-respect de la charte de la course. Les organisateurs se réservent le droit d'arrêter la course en cas d'accident corporel grave ou multiple, ou d'intempéries exceptionnelles susceptible de mettre en danger les participants.

Aucun remboursement d'engagement ne sera effectué.